



ACTES DU COLLOQUE

En 2025, comment financer une ingénierie locale énergie-climat ?

Le 26 mars 2025, à l'invitation d'Eva SAS et Tristan LAHAIS, co-rapporteurs spéciaux des crédits Prévention des risques & Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, une soixantaine d'élu.e.s, représentant des échelons variés de collectivités, de membres des équipes des ALEC, des représentants d'associations d'élus et de structures d'ingénierie se rassemblaient Salle Colbert au Palais Bourbon pour évoquer la question cruciale du financement de l'ingénierie territoriale énergie-climat.

Au programme d'une après-midi initiée par la Fédération des Agences Locales de l'Énergie et du Climat et modérée par la journaliste d'AEF INFO Stéphanie SENET, deux table-rondes :

Comment garantir dans la durée des moyens d'ingénierie opérationnelle pour la transition des collectivités ?

- Nicolas GARNIER, Délégué général d'AMORCE
- Jean-Baptiste HAMONIC, Maire de Villepreux, Président de l'ALEC 78, Membre du Bureau de l'Association des Petites Villes de France
- Charline LASTERRE, Directrice de l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc
- Vincent THIEBAUT, Député du Bas-Rhin, 1er Vice-président Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays - Territoires de projet

Comment agir pour adapter nos territoires au changement climatique, qui représente un nouveau défi financier ?

- Mickaël COSSON, Vice-président de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, Député des Côtes-d'Armor
- Danielle DAMBACH, Maire de Schiltigheim, Présidente déléguée de l'Eurométropole de Strasbourg et Présidente de l'Agence du Climat
- Vivian DEPOUES Responsable thématique Adaptation au changement climatique - I4CE
- Tristan LAHAIS, Député d'Ille-et-Vilaine, Co-rapporteur spécial d'une partie des Crédits Écologie, développement et mobilité durables
- Baptiste PERRISSIN-FABERT, Directeur général délégué de l'ADEME

Entre les deux, Jérémie Lacroix, Vice-président du Conseil départemental de la Loire, est venu témoigner du modèle de l'ALEC 42, qu'il préside, outil mutualisé des EPCI de la Loire. En clôture, le président de la Délégation aux collectivités territoriales et de l'ANPP, Stéphane DELAUTRETTE a pu synthétiser les travaux

Ces Actes proposent de retracer les propos de nos intervenants, de façon structurée, pour faire ressortir les principaux points de consensus et éléments de réflexions.





En ouverture, la députée Eva Sas a rappelé que « *S'il y a un consensus entre nous c'est bien sur le fait qu'il n'y aura pas de transition sans hommes et femmes pour mener les projets de transition d'où l'importance de l'ingénierie locale.* » **En 2022, I4CE avait évalué ces besoins à 25 000 agents pour piloter les actions climat des collectivités pour atteindre les objectifs de la SNBC. Ça représente environ 1,5 milliards d'euros de masse salariale chaque année.**

Notre enjeu : savoir comment le financer, dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, avec un déficit public qui atteint 6 % en 2024. « *Ce déficit c'est principalement celui de l'État. Et non celui des collectivités locales.* »

« *Est-ce que ça veut dire pour autant qu'il n'y a pas de marge de manœuvre pour abonder par exemple une ligne budgétaire qui pourrait aider les collectivités à financer de l'ingénierie ? Le débat est ouvert.* »

La nécessité d'avoir une ingénierie du temps long, correspondant au besoin des élus et des projets, fait tout autant consensus que les difficultés à la financer

« *On a accompagné un projet de réseau de chaleur... il a mis 7 ans à sortir. Pendant 7 ans il a fallu accompagner, faire avancer, le remettre sur le dessus de la pile. Voilà, c'est ça les durées réelles de d'investissement quand on est sur le terrain.* »

Charline LASTERRE, Directrice de l'ALEC
du Pays de Saint-Brieuc

« *Il nous faut une ingénierie aujourd'hui qui soit pérenne, c'est-à-dire qui soit capable d'avoir d'une vision, de la visibilité. Moi, je viens du monde de l'entreprise. Quand on est dans le monde l'entreprise on a besoin de visibilité, de visibilité pour pouvoir investir. Si on n'en a pas, on n'investit pas [...] Il faut parfois aujourd'hui à un maire deux mandats pour pouvoir réaliser un projet : un mandat pour le penser et un mandat pour le réaliser. Donc on voit bien qu'on a absolument besoin de pérenniser cette ingénierie.* »

Vincent THIEBAUT, Député du Bas-Rhin, Premier Vice-président Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays - Territoires de projet



« *Je ne suis maire que depuis 2020 mais déjà sur ce laps de temps, je trouve que les règles du jeu changent souvent en cours de match. Et ça c'est une véritable difficulté parce qu'on parle de se projeter sur du temps long. On parle de projets qui mettent beaucoup plus de temps maintenant à sortir qu'auparavant. Là où il fallait un an et demi, 2 ans pour sortir un équipement public, maintenant, on se demande même si on va pouvoir le sortir à la fin du mandat lorsqu'on l'amorce au départ.* »

Jean-Baptiste HAMONIC, Maire de Villepreux, Vice-Président de Saint-Quentin-en-Yvelines et Président de l'ALEC 78



Le temps long est la clé pour faire émerger les projets mais aussi face au « plus gros frein qu'on a actuellement sur le territoire : la problématique de l'information et de l'acceptabilité de la population »

Vincent THIEBAUT, Député du Bas-Rhin,
Premier Vice-président Association Nationale
des Pôles territoriaux et des Pays - Territoires de projet



« Je pense qu'il faut vraiment qu'on arrête de parler d'acceptation. Quand on nous demande d'accepter quelque chose, en général, on fait deux pas en arrière. C'est vraiment cette notion d'appropriation. Les questions énergétiques elles demandent d'être comprises, transmises et ça prend du temps et ça prend de l'accompagnement, ça prend de la connaissance du territoire et des acteurs pour que l'appropriation puisse se faire. »

Marie-Laure LAMY, Directrice d'ALOEN, ALEC Bretagne Sud



« Là où vous avez raison c'est que susciter l'adhésion, susciter l'appropriation de ces enjeux-là, c'est qu'il faut du temps long. Il faut qu'on puisse, nous, analyser les choses et les soumettre à la population. »

Jean-Baptiste HAMONIC, Maire de Villepreux,
Vice-Président de Saint-Quentin-en-Yvelines et Président
de l'ALEC 78

« Ce que je constate c'est ce qu'on ne voit pas, on n'a pas de financement. Typiquement, cet accompagnement au changement, cette réappropriation par les citoyens, par les acteurs du territoire des enjeux énergie climat, elle est juste essentielle pour, derrière, légitimer les décisions des élus, légitimer les projets qui doivent sortir. Et ça, ça nécessite encore une fois, pardon, mais du temps long, du temps de terrain, que par ailleurs les ALEC savent très bien faire. »

Charline LASTERRE, Directrice de l'ALEC du
Pays de Saint-Brieuc

Face à ce besoin de visibilité et d'accompagnement sur le temps long, l'Etat multiplie les appels à projet et marchés à bons de commande, des solutions de court-terme, au détriment du financement de structures territoriales d'ingénierie et au risque d'une inégalité

« Ces appels à projet sont peu dédiés à la pérennisation des ressources existantes et empêchent toute prévisibilité pour les structures de terrain notamment en termes de ressources humaines. »

Maryse COMBRES, Présidente de la Fédération des
Agences Locales de l'Énergie et du Climat

« La difficulté aujourd'hui, c'est qu'on a des gens qui sont prêts à répondre très rapidement et à dégainer, dès qu'il y a un appel à projet. C'est-à-dire que moi je connais des EPCI ou des communes où ils disent "Ben voilà j'ai ça dans mon tiroir dès qu'il y a un appel à projet, je sors, je suis prêt." »

Au total « on se rend compte que 80 % des projets vont sur des gens qui sont déjà bien lotis par ailleurs. Et donc c'est là qu'on crée cette inégalité et c'est un vrai sujet démocratique ! »

Vincent THIEBAUT, Député du Bas-Rhin,
Premier Vice-président ANPP

« Le Fonds vert me pose question. C'est "open bar", premier servi. C'est-à-dire: une collectivité lève le doigt très vite, globalement pour un projet, de l'investissement. Il n'y a pas vraiment de comparaison. Le préfet, selon les affinités, dit oui dit non. Ce n'est pas une manière de gérer l'argent public ! »

Nicolas GARNIER, Délégué Général d'AMORCE



« Ce n'est pas pour rien que je lisais dans la Gazette des communes, il y a quelques temps, que les deux postes les plus créés ces trois ou quatre dernières années c'est : chargé de mission en gros "chasseur de subventions" et chargé de mission transition écologique. »

Jean-Baptiste HAMONIC, Maire de Villepreux,
 Vice-Président de Saint-Quentin-en-Yvelines et Président de l'ALEC 78

Pour les structures d'ingénierie existantes, rentrer dans les appels à projet est une source de complexité

« Pour un programme sur lequel on accompagne des collectifs citoyens à faire émerger des projets d'énergies renouvelables, j'ai un besoin de 18000€.

J'ai cinq financeurs, avec cinq modalités de financement différentes et besoin de présenter mon budget de cinq manières différentes.»

Charline LASTERRE, Directrice de l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc



Les collectivités n'ont pas de difficulté à obtenir des financements pour de l'ingénierie sur un projet et/ou de l'ingénierie privée ; elles peinent à (faire) financer de l'ingénierie publique, présente dans la durée

« Pourquoi c'est plus facile de justifier du financement d'un bureau d'étude privé que de l'ingénierie publique ? Pourquoi on finance plus facilement un marché à bons de commande parce qu'on aura une facture comme justificatif plutôt que de mettre de l'argent public dans de l'ingénierie publique, de territoire, d'intérêt général ? Je pose la question »

Charline LASTERRE, Directrice de l'ALEC
 du Pays de Saint-Brieuc

Au total, « Ces marchés viennent doter les territoires qui ne le sont pas et effectivement c'est une bonne chose. Mais, pour autant, vient-on continuer à soutenir les territoires qui ont fait l'effort d'anticiper de s'outiller, de s'organiser ?

Je l'affirme : le risque c'est de décourager et de voir disparaître ces structures que des élus ont pris la peine d'initier et de créer des trous dans la raquette, là où il n'y en avait pas ! »

Maryse COMBRES, Présidente de la Fédération des
 Agences Locales de l'Énergie et du Climat

« **Sur la question du financement, il y a deux difficultés majeures. La première, c'est que l'ingénierie publique est une dépense de fonctionnement des collectivités. La seconde difficulté, peut-être le plus grand défi des deux, c'est que l'État n'a pas confiance dans les collectivités locales.** »

Maryse COMBRES, Présidente de la Fédération des Agences Locales de l'Énergie et du Climat, en introduction du colloque



Mais l'ingénierie est la pierre angulaire de l'investissement

« On avait fait un travail il y a quelques années qui montre qu'en gros, écrire un PCAET c'est 1€ par habitant ; l'animer, c'est 5 à 10 €. Le mettre en oeuvre sur son patrimoine, c'est une centaine d'euros. Et le mettre en place sur l'ensemble d'un territoire – y compris les 95 % des missions qui ne sont pas liées au patrimoine – c'est plutôt un millier d'euros par habitant qu'il faut mettre.

Par contre l'intérêt, ça déclenche 100 fois plus d'investissements, et l'ACE dirait des retombées économiques. [...] Ne voyez pas juste une espèce de coût de fonctionnement mal perçu parce qu'il augmente sans arrêt etc. C'est un coût qui génère l'investissement »

Nicolas GARNIER, Délégué Général d'AMORCE

« L'ingénierie, ce n'est pas une dépense de fonctionnement sèche, nette. Elle déclenche des financements de projets, donc du chiffre d'affaires pour les entreprises, de la TVA pour l'État, du maintien d'emploi dans nos territoires, de la fiscalité et de fait des économies et de l'attractivité pour les collectivités locales.

Savez-vous que pour 1€ investi sur l'un de nos conseillers, cela pour générer 43 à 45€ de travaux dans les territoires ? L'ingénierie énergie climat, l'humain, c'est une dépense de fonctionnement pour favoriser de l'investissement. »

Maryse COMBRES, Présidente de la Fédération des Agences Locales de l'Énergie et du Climat

Les enjeux sont démultipliés avec l'adaptation au changement climatique, qui est un nouveau paradigme

Vivian DEPOUES, Responsable thématique Adaptation au changement climatique - ACE a exposé les grands enjeux de l'adaptation au changement climatique, les spécificités de ce nouveau défi et pourquoi l'ingénierie sera encore plus clé :



« On a un certain nombre de sujets sur lesquels se préparer à + 4 degrés, ce n'est pas forcément faire des choses fondamentalement différentes de ce qu'on faisait jusque-là. C'est continuer à déployer la transition énergétique mais c'est le **faire dans un contexte dans lequel le climat est variable et en train de changer.** Et ça, ça fait quand même une sacrée différence.

Ce n'est pas si simple parce que ça demande d'autres compétences: arriver à manipuler de la donnée climat, c'est une certaine expertise ; mais c'est aussi dialoguer avec des gens avec qui on ne dialogue pas. C'est une demande nouvelle.

Et puis l'autre élément qui est quand même très, très embêtant, c'est qu'on a quasiment que des situations particulières. C'est refaire des questions qu'on faisait très bien avant où on ne faisait pas les mêmes bâtiments à Perpignan à Rennes ou à Strasbourg. »

« Pour s'adapter, il faut aussi adapter ses postures. Et c'est finalement les territoires dans lesquels il y a eu le plus de victimes qu'on a pu s'adapter plus vite dans les postures. Alors que pour d'autres territoires, il faut encore attendre les catastrophes... »

« Après, on a un deuxième type de situation qu'on commence tout juste à voir, qui sont **les endroits où on peut plus faire ce qu'on faisait jusque-là.** C'est le cas effectivement du littoral, à la montagne. Et alors là on touche à des questions où s'adapter ça va vouloir dire transformer des choses, généralement sans modèle tout fait, sans solution générique.

Donc forcément ce n'est pas facile, forcément ça coince, forcément, ça prend du temps. Et là on a besoin aussi de d'abord de temps et de gens sur le terrain. Cette fois encore pour des questions techniques mais aussi pour accompagner le changement. Et je ne vois pas comment ça peut être fait autrement qu'avec des gens qui labourent le terrain, qui font de la dentelle. »

Mickaël COSSON, Vice-président de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, Député des Côtes-d'Armor

Adapter les territoires au changement climatique est un défi financier avec des enjeux en deux temps : à court-terme, éviter la mal-adaptation ; à long-terme, se transformer et des investissements lourds

Le Directeur Général Délégué de l'ADEME, Baptiste PERRISSIN-FABERT l'observe :

« La bonne nouvelle c'est que finalement ce n'est pas si coûteux que ça, à court terme. Ce dont on a fondamentalement besoin c'est d'injecter de la matière grise sur le sujet et de créer ce réflexe adaptation dont il a été question pour que dans toutes les décisions d'investissement, que ce soit quand on refait une route, quand on refait une école etc. On se pose cette question de cette projection du climat et éviter à tout prix la mal-adaptation, qui serait l'investissement qu'on regretterait dans quelques années. »



Un constat alimenté et rejoint par les travaux d'I4CE, que présentait Vivian DEPOUES : « Je pense qu'on est à un moment de l'adaptation où on est sur les premières étapes, les premières marches. Il y a pas mal de choses pour avancer sur ces étapes-là.

La question elle est devant nous, au moment où on sera à la généralisation et aux arbitrages. Il y a la question littorale par exemple où on sait que la question de réaménagement, de relocalisation du littoral, ça ne va pas juste demander quelques fonds pour des premières études, ça va demander d'accompagner dans la durée des projets de territoire. [...] à I4CE, ce qu'on essaie de faire c'est de voir quels sont les moyens disponibles et quels sont les besoins.

Clairement, par rapport à nos évaluations de besoins, on voit qu'à un moment ça ne sera pas suffisant. [...] Le retrait gonflement des argiles, les différents rapports d'évaluation qu'on a eu ces dernières années, ils situaient un besoin autour de 100 millions par an. Le dispositif en place est plutôt à 30. »

La bonne nouvelle est que l'offre se structure progressivement au niveau local et national

« On a des services climatiques, on a des outils aujourd'hui qui je pense, quand on compare avec d'autres pays européens, sont extrêmement riches. Et donc là, on a un sujet de comment on les mobilise au service des territoires. »

Vivian DEPOUES, Responsable thématique Adaptation au changement climatique - I4CE

Adapter son territoire ne veut pas dire oublier les actions d'atténuation, au contraire :

« Il y a un angle dont on n'a pas parlé encore, c'est comment faire pour que ça coûte moins cher, c'est-à-dire l'anticipation. Comment on anticipe ce monde qui se réchauffe pour pas qu'il se réchauffe encore plus ? Puisque c'est ça aussi c'est se dire on est dans un territoire à + 4° degrés, peut-être que d'ici 2100 ce sera même jusqu'à + 6°. Comment on fait ? Et vous le disiez, on a cette responsabilité parce que si on n'anticipe pas, ça coûtera encore plus cher ! »

Danielle DAMBACH, Maire de Schiltigheim, Présidente déléguée de l'Eurométropole de Strasbourg et Présidente de l'Agence du Climat



« L'intention de la mission adaptation c'est de créer un point d'entrée unique pour recueillir le besoin des collectivités et ensuite d'aller faire un peu la gare de triage vers les différentes offres des opérateurs de l'État. Et donc on a créé dans chaque région un binôme ADEME/CEREMA qui fait office en fait de point d'entrée unique.

On a formé ces binômes à l'intégralité de l'offre sur l'adaptation de tous les opérateurs. Ils reçoivent le besoin de la collectivité et ensuite ils redistribuent vers les opérateurs qui peuvent répondre aux besoins de la collectivité. Et donc on essaie un peu d'internaliser la complexité de l'offre. »

Baptiste PERRISSIN FABERT, Directeur général délégué de l'ADEME

L'Etat ne peut pas tout, mais doit être aux côtés des collectivités locales

« On compte aussi d'abord sur nous-mêmes donc sur la métropole, sur les fonds européens. [...] On a pris nos dents et nos gants et on est allé chercher les sous là où on a pu, c'est-à-dire d'abord sur les fonds européens [...]. Mais sans moyens de l'État, je ne vois pas comment on va faire.

Je donne juste un exemple. On a, au niveau de l'Eurométropole de Strasbourg, un contrat Eau et climat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Ce contrat sur 4 ans, 2021 à 2024, représente un montant d'investissement de 285 millions d'euros, c'est énorme. On nous a aidés ; enfin l'aide de l'État a été de 11 %, 32 millions d'euros. Vous me direz c'est énorme, c'est déjà beaucoup. Sauf qu'au regard des 285 millions d'euros, ce n'est pas assez.»

Danielle DAMBACH, Maire de Schiltigheim, Présidente déléguée de l'Eurométropole de Strasbourg et Présidente de l'Agence du Climat

« On se rendait compte que tous les opérateurs dont on allait avoir besoin avec des nouvelles missions, des nouveaux sujets, quand on regarde le suivi budgétaire, année après année, c'était parmi ceux qui voyaient leurs moyens plutôt contractés, atrophiés. Là on va avoir un problème. On a des nouvelles missions – on va dire c'est la logique de la trajectoire de réchauffement de référence – il faut mettre à jour tous les documents de prévention des risques, tous les documents d'urbanisme, tous les documents d'aménagement en tenant compte de ce nouveau sujet.

Ça va demander de l'accompagnement, ça va demander du temps, ce sont nouvelles missions et, en face, on a des opérateurs qui ont de moins en moins de moyens ! »

Vivian DEPOUES, Responsable thématique Adaptation au changement climatique - I4CE

Alors, quelles solutions de financement de l'ingénierie territoriale climat imaginer ?

Toutes les parties prenantes s'accordent sur la nécessité de construire des mécanismes financiers publics plus faciles d'accès, sans lourdeurs administratives permettant d'alimenter une ingénierie dans la durée, pour financer les missions socles, le fonctionnement en apportant de la visibilité, en gardant les appels à projet pour du financement... de projet, c'est-à-dire « financer une innovation, se tester sur une méthode ».

La nécessité de mieux utiliser l'argent public et la nécessité de rendre des comptes sur l'utilisation de ces fonds publics font consensus

.....

« Depuis longtemps, pour accompagner la transition écologique des territoires les associations d'élus réclament le versement direct d'une part de la contribution climat aux territoires à raison environ de 10€ par habitant. Cela revient à un budget de moins de 680 millions d'euros. Imaginons : rassemblons toutes ces enveloppes, tous ces fonds, abondements dédiés à l'ingénierie, du Fonds vert, des crédits des ministères, des opérateurs, les banques publiques, les CEE.

Chez nous, nous sommes convaincus que l'on démontrera qu'en remettant tout à plat et en le complétant par une part de la contribution climat, la somme globale est là. »

Maryse COMBRES, Présidente de la Fédération des Agences Locales de l'Énergie et du Climat

« Je crois que les financements existent. I4CE nous dit que les besoins en investissements des collectivités territoriales pour le climat s'élèvent à 12 milliards par an. Je rappelle que l'État français, c'est une contribution annuelle aux fonds européens d'à peu près 27 milliards, donc il est acté qu'on contribue un petit peu plus que ce qu'on est censé récupérer notamment par la cohésion des territoires.

Et finalement, et là je rejoins ce que disait Monsieur le Député, c'est que les régions ont un rôle énorme à jouer pour aller récupérer les fonds dans le cadre des fonds européens et proposer des projets »

Jean-Baptiste HAMONIC, Maire de Villepreux, Vice-Président de Saint-Quentin-en-Yvelines et Président de l'ALEC 78

« Je le dis : ce n'est pas une taxe supplémentaire ! C'est réorienter simplement l'argent qui est déjà disponible ! Je parle des CEE, mais il y a d'autres programmes des fois qui sont lancés. On est capable aussi de demander via un budget annexe comme c'est proposé et d'avoir des comptes à rendre ! Moi je comprends. Je suis moi-même adjoint dans une commune : chaque euro dépensé est regardé. »

Jérémy LACROIX, Vice-Président du Conseil départemental de la Loire, Président de l'ALEC 42



« Ça pose aussi la question du coût-bénéfice de tout ça. Si à un moment donné on veut arracher à l'État un bout de fiscalité nationale, oui on a des comptes à rendre et là je rejoins complètement ce que dit Flame. On va avoir quelques nuances mais il faut un contrat. »

Nicolas GARNIER, Délégué Général d'AMORCE



« La première base c'est ça : ce n'est pas de construire des mécanismes financiers qui soient extrêmement compliqués pour y accéder mais de se dire on se fait confiance... et on contrôle derrière. Et ça il n'y a pas de souci. Mais mettre un frein à l'accès à des financements parce que le dossier est compliqué, qu'on a besoin de cofinancement, qu'on a besoin de trois modalités différentes, c'est quand même dommage. Par contre venir contrôler évidemment... l'argent public doit être contrôlé. »

Charline LASTERRE, Directrice de l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc

.....

« Nous pourrions dire à l'Etat, entre autres, faites-nous confiance ! Mais la confiance, elle ne se décrète pas. Elle se construit, se coconstruit même, dans une vision partagée. »

Maryse COMBRES, Présidente de la Fédération des Agences Locales de l'Énergie et du Climat, en introduction du colloque

.....

Comment mieux utiliser l'argent public ? Simplification...

« Je serais extrêmement favorable à une proposition qu'on trouve notamment dans le rapport Woerth sur la décentralisation d'avoir une enveloppe unique de dotation et puis d'avoir aussi un dossier unique de demande de subvention.

C'est-à-dire que le projet fait le financement et on aurait là pour la région, le département, l'État, dans la même temporalité, un document unique qui permettrait aussi de faciliter un peu la vie des élus et des services. »

Jean-Baptiste HAMONIC, Maire de Villepreux, Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines, Président de l'ALEC

« Je pense que le sujet du guichet unique, c'est qu'à un moment donné, il faut avoir un interlocuteur qui soit capable d'accompagner. Donc ça c'est l'ingénierie territoriale. C'est ce que nous nous porterons notamment à travers les pays et les PETR, c'est de pouvoir être au plus près du terrain. Ce n'est pas tellement de la fusion des agences ! La question c'est plutôt de voir effectivement à travers cette ingénierie locale qu'on pourrait financer sur le long terme, on pourrait générer des projets, l'envie de faire des projets. »

Vincent THIEBAUT, Député du Bas-Rhin, Premier Vice-président ANPP

« Je vous invite justement à regarder comment étaient organisés (autrefois) les services qui assistaient les collectivités dans leurs travaux, avec parfois des travaux un peu plus conséquents que ce qu'on peut avoir aujourd'hui. Sauf qu'on y consacre beaucoup d'études dans la réalisation de travaux aujourd'hui [...] c'est vraiment toute une réflexion qu'on doit avoir sur la simplification, sur l'optimisation du service public de savoir comment on le rend efficace et je pense qu'effectivement il y a bien entendu le mille-feuilles à regarder mais il y a aussi tout ce qu'on réclame d'un point de vue administratif pour faire une réalisation, parfois même une location. »

Mickaël COSSON, Vice-président de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, Député des Côtes-d'Armor



... et mutualisation des ressources en ingénierie, solution pour les finances publiques nationales et locales



Jérémie LACROIX, Vice-président du Conseil Départemental de la Loire, grand témoin de l'après-midi, a fait le constat sur la Loire : l'ALEC 42, structure d'ingénierie mutualisée à l'échelle de tous les EPCI de la Loire représente 26 collaborateurs :

« Si on voulait faire les mêmes missions sur chaque territoire, on arriverait à 52 collaborateurs ! 26 d'un côté 52 de l'autre. [...] Je l'ai dit à un EPCI : vous mettez 1,90 € par habitant. C'est aujourd'hui ce que ça représente le coût de l'agence. Ce n'est pas énorme, 1,90 € par habitant. Ça a généré 30 millions d'euros de chiffres d'affaires porté pour les entreprises ! »

« On est sur des cotisations de 50 centimes par habitant payées par l'intercommunalité pour les communes ; on fait de l'arpentage, de la dentelle au quotidien pour acculturer les élus, pour acculturer les agents. On se rend compte que cette cotisation est rentabilisée en moins de 2 ans. »

Sophie LABROUSSE, Directrice de l'ALEC Ouest Essonne



Mutualiser ne veut pas dire uniformiser

Le premier vice-président de l'ANPP et député du Bas-Rhin Vincent THIEBAUT a rappelé que c'est la force des PETR & Pays :

« Ce qui nous intéresse, c'est le périmètre des territoires de projet. A peu près 20 % des PCAET sont portés par des PETR mais ça représente 44 % en termes de périmètre des EPCI [...] Ce qui est intéressant de notre démarche à nous c'est qu'elle est volontaire. Ce n'est pas quelque chose qui est figé, c'est souple. »

« Les ALEC sont des outils de mutualisation qui nous permettent de fonctionner à plusieurs territoires avec une mutualisation de compétences mais sans homogénéiser la réponse.

Moi, je travaille sur trois EPCI j'en ai à 150 000 habitants, j'en ai un à 30 000 habitants. Le travail qu'on mène avec chacune d'entre elles n'est pas le même. Les besoins d'accompagnement ne sont pas les mêmes. »

Charline LASTERRE, Directrice de l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc

Et c'est source d'une plus grande équité territoriale

« L'Agence du climat, c'est aujourd'hui une porte d'entrée unique pour les 33 communes, pour trouver des solutions aussi bien pour les questions de déminéralisation végétalisation que ce soit des bâtiments ou des espaces communaux ou des espaces privés [...] La métropole met 15 centimes par habitant. C'est-à-dire qu'à la base, pour créer une équité entre toutes ces communes, puisque les petites communes n'ont pas l'ingénierie des grandes communes, on a voulu créer vraiment cet outil à la disposition de toutes et de tous. [...] Je peux vous dire qu'aujourd'hui il n'y a pas une seule commune, qu'elle soit dans la majorité dans l'opposition de l'exécutif métropolitain, qui critique en négatif l'agence du climat parce que toutes profitent de cette expertise, toutes viennent nous chercher. »

Danielle DAMBACH, Maire de Schiltigheim, Présidente déléguée de l'Eurométropole de Strasbourg et Présidente de l'Agence du Climat



Comment créer cette confiance entre collectivités et Etat et les conditions d'un contrôle ? Budget annexe, contractualisation

La Fédération FLAME propose un « Pacte ingénierie territoriale climat » : la création d'un budget annexe par les EPCI, qui puisse être par une ligne budgétaire d'Etat dédiée.

- L'État crée une ligne budgétaire dédiée à la transition énergétique et climatique des territoires, un budget de moins de 680 millions d'euros.
- Tout EPCI serait éligible à recevoir un montant sur cette dotation en fonction de son nombre d'habitants et du périmètre géographique d'intervention, pour éviter que les EPCI ruraux ne pâtissent de la répartition. Les EPCI, pour en bénéficier devraient remplir deux conditions :
 - Avoir fait acte de candidature en créant un **budget annexe**, c'est-à-dire un budget dédié, non transférable, dont l'utilisation peut faire l'objet d'un contrôle de la chambre régionale des comptes. Un budget constitué d'une partie fonctionnement évidemment d'une partie investissement mais que la collectivité doit aussi alimenter avec tout ou partie de l'IFER.
 - Affecter la partie fonctionnement à de **l'ingénierie de proximité mutualisée** sur plusieurs EPCI, voire à l'échelle départementale, pour optimiser l'utilisation des ressources, tout en garantissant une équité territoriale.



AMORCE propose de faire reposer le Fonds territorial climat sur un contrat Etat/Région/Intercommunalité.

« Ce contrat que nous on imagine sur la base du Fonds territorial climat à 200 millions dans un premier temps, à 600 à terme - on rentre dans une phase où il faut être efficace. C'est un contrat de 3 ans + 3 ans qu'on propose. Les trois premières années, un contrat de moyens, pour mettre en place ZAENR, diagnostics d'adaptation, PCAET, stratégie de rénovation, plan chaleur, réseaux de chaleur, les rénovations. Et ensuite on rentrerait dans un deuxième contrat d'objectifs en MégaW en CO². Et là il faut accepter ce jeu-là parce qu'il faut accepter de se poser la question de l'argent utilisé en coût bénéfice. »

Nicolas GARNIER, Délégué Général d'AMORCE

Par ailleurs, il faut sans doute revoir la gestion comptable des collectivités locales et sans s'interdire d'explorer des pistes nouvelles, et surtout de revoir la fiscalité locale et nationale, pour enclencher les investissements massifs qui nous attendent

« Je crois qu'il faut planifier en responsabilité. Est-ce qu'il faut – je ne sais pas comment il faut faire au niveau financier – mais prendre une part de notre budget de telle manière à ce qu'il revienne automatiquement aux questions d'adaptation ? Oui, pourquoi pas. »

Danielle DAMBACH, Maire de Schiltigheim, Présidente déléguée de l'Eurométropole de Strasbourg et Présidente de l'Agence du Climat

« Je lance aussi cet appel sur le fait que les dépenses d'ingénierie notamment en études puissent être considérées comme des dépenses d'investissement. Sinon on est pénalisé sur nos propres budgets de fonctionnement qui sont déjà fortement réduits et impactés avec la conjoncture actuelle. »

Jean-Baptiste HAMONIC, Maire de Villepreux, Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines, Président de l'ALEC 78

« Quand on parle de trajectoire, si vraiment on veut faire de la planification, il faut faire des planif, des trajectoires en CO₂ des trajectoires en kilowattheures, des trajectoires en euro aidé mais il faut aussi des trajectoires en euro dépensé par inaction et on verra effectivement on fera la démonstration de Stern, qui est les courbes vont se croiser aujourd'hui. On a un fonds Barnier qui est en train de dépasser un certain nombre de fonds ! »

Nicolas GARNIER, Délégué général d'AMORCE

« Au niveau de l'ANPP, pour pérenniser cette ingénierie, nous invitons à instaurer le 1% ingénierie qui est une partie des dotations de l'État qui serait ciblée purement sur l'ingénierie, pour financer l'ingénierie des projets, le maintien des dotations, qu'il y ait de la visibilité. »

Vincent THIEBAUT, Député du Bas-Rhin,
Premier Vice-président ANPP

« Si on veut que l'accélération de la transition se fasse, on parle d'investissements pour tenir compte de ce changement climatique qui puissent être menés non pas dans les 50 prochaines années mais dans les 10 prochaines, il faut pouvoir sortir de la dette financière des collectivités tous les investissements qui seront réalisés, pour réduire les îlots de chaleur, pour réduire justement l'arrivée de l'eau qui à l'époque mettait 3 jours et met maintenant 3h. Tous ces aspects là en fait il faut pouvoir les quantifier et les sortir. »

Mickaël COSSON, Vice-président de la commission
du développement durable de l'Assemblée nationale,
Député des Côtes-d'Armor



« La fiscalité actuelle, elle est complètement à revoir [...] Parce que la difficulté qu'on a sur nos territoires quand on parle de fiscalité "Oh là là ! Il ne faut surtout pas augmenter les impôts !". Oui, mais il faut bien qu'on sache quand même à quoi correspond ce qu'on paie au niveau des impôts. Et c'est ce problème de lisibilité aujourd'hui. C'est un grand chantier. Ça ne se fera pas du jour au lendemain, ça c'est clair. Même sur un mandat présidentiel, je pense qu'on n'arrivera pas à changer la fiscalité en France ! Mais il va bien falloir qu'on s'y attelle un jour ! »

Jérémie LACROIX, Vice-Président du Conseil départemental
de la Loire, Président de l'ALEC 42

« Il faut mettre en évidence effectivement l'asymétrie ou plutôt la contradiction de modèles de développement avec des modalités de financement dont on a aujourd'hui besoin. Une part substantielle du financement des régions est adossée à l'immatriculation de véhicules. Plus les véhicules sont lourds, plus leurs recettes sont importantes ! On leur demande faire des mobilités décarbonées ! »

Tristan LAHAIS, Député d'Ille-et-Vilaine, co-rapporteur
spécial d'une partie des Crédits Écologie, développement et
mobilité durables



Pour le député d'Ille-et-Vilaine, Tristan Lahais, toutefois « Il y a une forme de facilité d'ailleurs dans plein de sujets à dire aujourd'hui il faudrait sortir les dépenses militaires, puis les dépenses d'atténuation puis les dépenses d'adaptation... Il y a un moment où nécessairement il va falloir qu'on choisisse et qu'on arbitre. Et je dis ça parce que de fait on n'évacuera pas la question fiscale, dans le prélèvement qu'il faut opérer à certaines opulences qui par ailleurs sont aujourd'hui un frein voire des problèmes climatiques. »

« Et à un moment donné, on a une fiscalité des collectivités locales qui n'est pas une fiscalité qui a été conçue pour faire de l'écologie, de la transition écologique ou de la transition énergétique. Regarde ce qu'est la taxe foncière, la CVAE etc. Peut-être qu'il faut aussi qu'on ose se poser la question de comment peut évoluer la fiscalité locale de manière à ce qu'elle assume, qu'elle supporte mieux plus facilement cette transition écologique. »

Nicolas GARNIER, Délégué général d'AMORCE



En conclusion, Stéphane DELAUTRETTE, Député de la Haute-Vienne, Président de la Délégation aux Collectivités Territoriales et à la Décentralisation de l'Assemblée nationale & Président de l'ANPP a synthétisé l'après-midi :

« Au sujet de l'ingénierie, je crois qu'il faut changer de paradigme. Dans le débat et le climat ambiant sur les questions budgétaires, admettre une bonne fois pour toutes que financer de l'ingénierie, ce n'est pas une dépense inutile. Ce qui garantit aujourd'hui le fait que l'euro investi est utilisé à bon escient, c'est justement d'accepter de consacrer des dépenses de fonctionnement. »

« Je crois beaucoup aussi aux collectivités, dans leur diversité et à leur regroupement supra-territorial, sous différentes formes. Il faut donner ces moyens, ces moyens-là effectivement à l'ensemble des structures si on veut pouvoir relever les défis d'adaptation climatique et de transition écologique plus globalement. Il va peut-être falloir prendre conscience quand même qu'un certain nombre d'investissements réalisés par les collectivités sont au bénéfice de l'État parce qu'ils relèvent les défis de demain et c'est parce que les collectivités investissent sur nos sujets de transition écologique et énergétique, qu'on va éviter peut-être à l'Etat un certain nombre de dépenses demain. »

.....
Il appartient à l'État aujourd'hui de reconstruire cette relation de confiance. Il faut remettre peut-être la mairie au cœur du village et revenir à l'essentiel.
.....

